



RAPPORT ANNUEL EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE - 2022



SOMMAIRE

Edito

Page 4

Bilan du programme d'actions Agenda 21 / Cit'ergie 2013-2021

Page 5

Les objectifs internationaux de développement durable

Page 6

Les axes stratégiques

Page 7

Les actions

Page 8



SOMMAIRE

I. Un territoire autonome

Page 8

II. Un territoire sobre

Page 19

III. Un territoire résilient

Page 38

IV. Un territoire solidaire

Page 50

V. Un territoire d'expérimentation des transitions

Page 64

EDITO



Caen a entrepris depuis plusieurs années des actions volontaires en faveur d'un développement durable et responsable. En 2020, elle a accéléré les transitions au sein de l'ensemble des domaines d'intervention de la collectivité. Elle a également souhaité aller sur le champ de l'expérimentation pour travailler sur de nouveaux modèles de ville durable.

L'Agenda 21 a été initié en 2008 et révisé en 2012. En 2021, Caen a lancé l'élaboration d'un agenda 2030 via l'opération « Caen, quartiers en transition ».

Sur un mode collaboratif et au moyen de cartes subjectives, elle a mené un travail autour des transitions avec les habitants, les conseillers de quartier, les associations, les entreprises, les étudiants, les techniciens et élus.

Ce mode de réflexion a permis une représentation cartographique de la vision des habitants et acteurs de leur quartier.

L'année 2022 a vu la réalisation d'un atlas des ressources et initiatives de transition dans les quartiers ainsi que d'une carte de projets potentiels par pôle de vie à l'horizon 2030.

Un programme d'actions est en cours de construction, en cohérence avec le programme « Caen la mer, territoire en transition » et le projet de territoire de la Communauté urbaine.

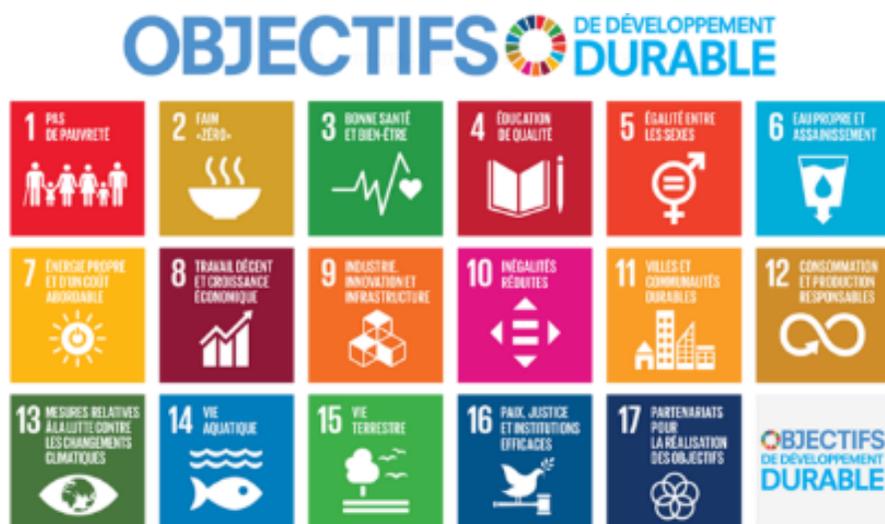
Il s'organise autour de 5 axes stratégiques : un territoire plus autonome, sobre, résilient, solidaire et d'expérimentation des transitions. Il fera l'objet d'une présentation au premier trimestre 2023.

Cette architecture sera reprise dans les documents futurs et notamment le rapport développement durable.

Ce rapport 2022 a été réalisé dans un contexte particulier où le fonctionnement de la collectivité a été impacté par une cyberattaque. C'est donc un document qui permet de mettre en valeur certaines actions réalisées entre 2013 et 2021 et les actions marquantes de 2022, en se tournant résolument vers l'avenir.

LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE & LES OBJECTIFS INTERNATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Depuis 2011, toute collectivité de plus de 50 000 habitants a l'obligation de réaliser un rapport annuel en matière de développement durable, qui doit être présenté avant le débat d'orientation budgétaire.
- Ce rapport décrit également les engagements de la ville pour répondre, notamment, aux enjeux internationaux de l'Agenda 2030 fixé par l'ONU en 2015. Il s'agit d'un agenda universel qui porte l'ambition de transformer notre monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant sa transition écologique et solidaire à l'horizon 2030. Cet Agenda 2030 fixe 17 objectifs de développement durable et 169 cibles, qui couvrent aussi bien le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau que la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture ou l'éducation...
- Le rapport développement durable de la Ville de Caen identifie pour chaque axe les objectifs internationaux de développement durable auxquels la Ville contribue.



1 PAS DE PAUVRETÉ
Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

2 FAIM « ZÉRO »
Fin de la faim, réaliser la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous les âges.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Assurer une éducation de qualité, inclusive et équitable et promouvoir des opportunités d'apprentissage pour tous tout au long de la vie.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
Réaliser l'égalité du genre et l'autonomisation des femmes et des filles.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
Accélérer l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
Promouvoir une croissance économique soutenue, inclusive et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Construire une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Réduire les inégalités dans et entre les pays.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Assurer des modes de consommation et de production durables.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts.

14 VIE AQUATIQUE
Conservier et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable.

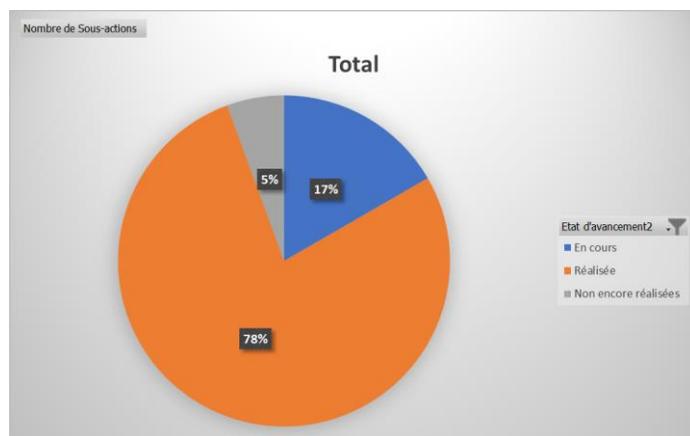
15 VIE TERRESTRE
Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, lutter contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et la perte de la biodiversité.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, permettre un accès à la justice pour tous et bâtir des institutions efficaces, redevables et inclusives à tous les niveaux.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable.

PROGRAMMES D' ACTIONS AGENDA 21 ET CIT'ERGIE 2013 - 2021

- Sur un total de 91 actions :



Depuis 2008, l'action municipale de Caen s'appuie autour de démarches volontaires, structurées et complémentaires que sont l'Agenda 21 en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial et la labellisation Cit'ergie. Elles intègrent les objectifs de développement durable dans le cadre du programme universel de l'Agenda international 2030.

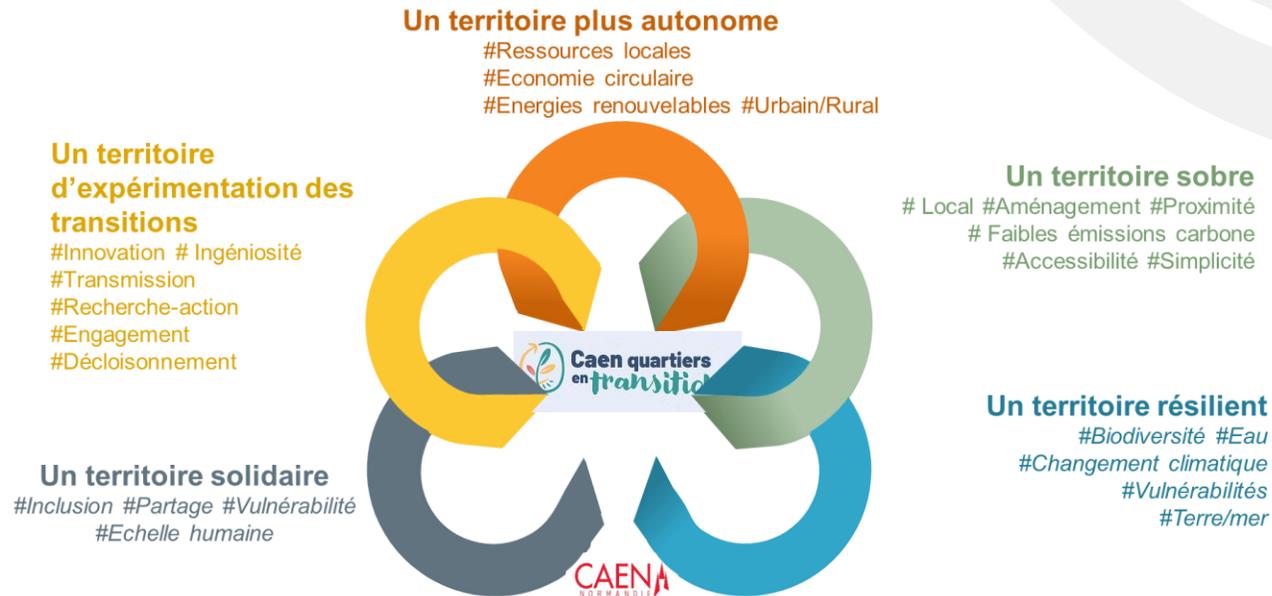
On comptabilise un taux de 78 % des actions mises en œuvre et réalisées et 15% d'actions en cours. Les actions qui n'ont pas été réalisées représentent 5% (exemples : identifier de nouveaux lieux pour la construction de P+R plus en amont du centre-ville, identifier les entreprises performantes et vertueuses sur le territoire, mener une réflexion sur le financement participatif autour de projets ENR ou d'efficacité énergétique...).

Dans les 78% d'actions réalisées, deux types d'actions peuvent être distinguées. Des actions ponctuelles et des actions à long terme. Parmi les actions ponctuelles, citons le guide de l'aménagement durable... Le programme Watty à l'école, l'agenda vélo/marche, le plan lumière... constituent des actions renouvelées.

OBJECTIF 2030 : LES FEUILLES DE ROUTE DE CAEN LA MER & VILLE DE CAEN

Afin d'avoir une vision globale et partagée, Caen la mer a travaillé étroitement avec la Ville de Caen pour définir les axes stratégiques, des objectifs opérationnels qui soient communs. Ces deux démarches concomitantes sont également coordonnées au projet de territoire.

Ce travail collaboratif a contribué à la définition de 5 axes stratégiques qui guideront les actions des deux collectivités jusqu'en 2030.



UN TERRITOIRE PLUS AUTONOME

#ALIMENTAIRE DURABLE ET LOCALE, #RÉEMPLOI, #ENERGIES RENOUVELABLES, #TOURISME VERT



Afin de soutenir des comportements plus responsables et d'agir sur les émissions indirectes liées à l'achat de produits, Caen a engagé des actions qui visent à rapprocher les producteurs des consommateurs et faciliter les circuits courts. Elle agit également sur les pratiques de consommations des habitants et des entreprises en soutenant le développement de l'économie circulaire et des énergies renouvelables.



MOBILISER AUTOUR D'UNE ALIMENTATION DURABLE

Du champ à l'assiette, chaque aliment que nous consommons a des impacts sur l'environnement et la santé. Pour répondre à ces enjeux, les élus et citoyens souhaitent favoriser une alimentation durable qui s'articule autour de nouvelles filières plus respectueuses et plus éthiques ; produits frais et non transformés, produits locaux et de saison, agriculture raisonnée et/ou biologique, commerce équitable pour les producteurs, circuits courts, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des emballages et des déchets, économie d'eau... tout en favorisant le plaisir gustatif et la convivialité.



PROGRESSION DES PRODUITS DE QUALITÉ ET BIO DANS LES CANTINES SCOLAIRES

58 %

Des achats de produits sous label de qualité dont 31 % de bio en 2022

+9,4 %

D'augmentation des achats de produits sous label de qualité par rapport à 2021

La commande publique est un levier important pour favoriser une production et consommation responsable.

Un nouveau marché de denrées alimentaires a été lancé en janvier 2021 permettant un allotissement fin et encore plus exigeant par rapport au marché précédent. Les résultats vont au-delà des objectifs de la loi EGALIM (50% de bio et labels distinctifs dont au moins 20 % de bio).

Les produits de saison et/ou issus de producteurs locaux ont une grande part dans les menus des 5000 repas par jour cuisinés pour les écoliers caennais.



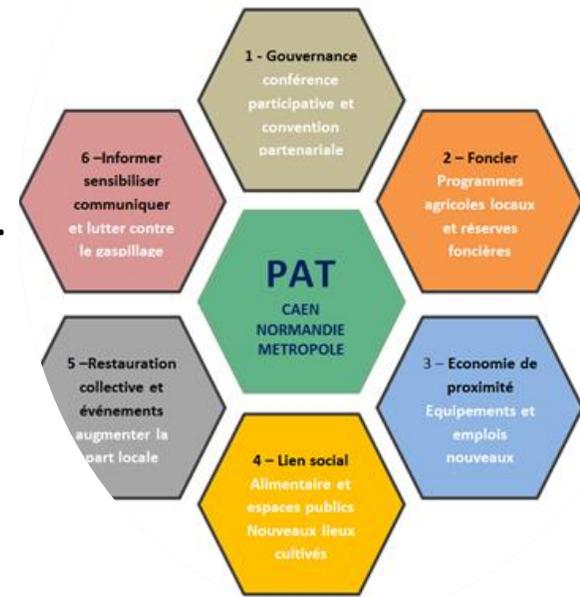
ELABORATION DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Caen Normandie Métropole élabore depuis 2019, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'AUCAME, un plan alimentaire territorial (PAT). Les objectifs sont multiples : fédérer les acteurs du territoire autour de la gestion de l'alimentation en prenant compte des aspects sociaux, environnementaux, économiques et de santé, développer une économie de proximité, augmenter la part des produits locaux dans les restaurants collectifs et les événements, sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire, créer de l'emploi sur le territoire et créer des réserves foncières...

La Ville de Caen s'est d'ores et déjà engagée dans plusieurs actions concourant à ces objectifs :

- Jardins partagés,
- Intégration de produits bio et durable dans les cantines scolaires,
- Eco pâturage, plantation d'arbres,
- Marchés communaux locaux et/ou bio (dont 2 marchés consacrés au bio),
- Sensibilisation à une alimentation saine (animations scolaires, DD Tour Développement Durable et Santé),
- Réflexion sur la création d'une maison de l'alimentation

A l'issue de l'adoption du PAT de Caen Normandie Métropole, une déclinaison caennaise sera proposée.



Programme d'actions en cours d'élaboration

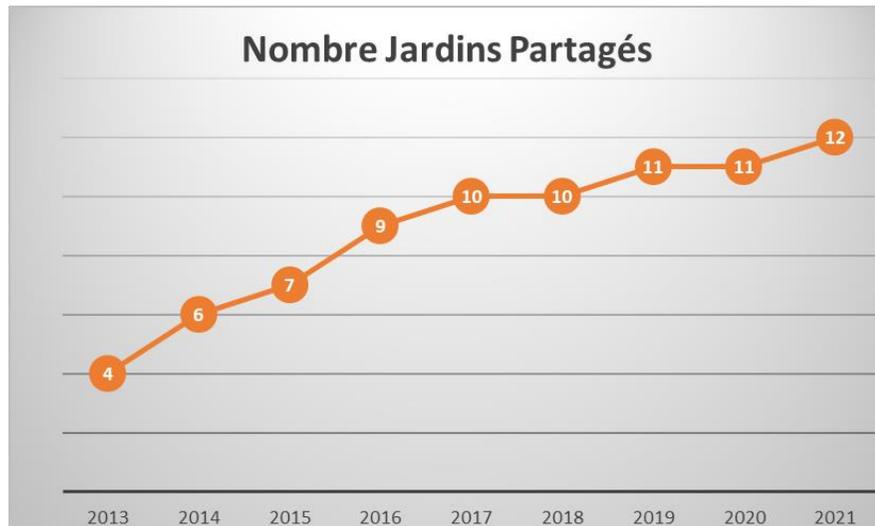
CRÉATION ET MAINTIEN DES JARDINS PARTAGÉS

+66 %

Jardins partagés
depuis 2013

13

Jardins partagés
en 2022



Le nombre de jardins partagés sur le territoire a plus que doublé depuis 2013.

Les jardins partagés, portés par des associations et accompagnés par la Ville, permettent aux habitants de consommer des fruits et légumes frais à moindre coût. Ils rassemblent avant tout les citoyens autour de cultures potagères communes, favorisent le lien social et l'entraide.

En 2022, un treizième jardin partagé a vu le jour au sein de l'Esplanade Chaunu impulsé par l'association Vent d'Ouest. Ce jardin est envisagé comme un espace de cultures potagères et d'agrément mais aussi un espace de convivialité.

Un nouveau projet se dessine au Chemin Vert avec la Centrifugeuz.

En parallèle, la Ville accompagne l'association des jardins communaux.

CRÉATION ET ENTRETIEN DE VERGERS DES QUARTIERS

9

Vergers partagés

Les vergers de Quartiers

Depuis quelques années des arbres fruitiers ont été plantés : déjà 9 vergers agrémentent les parcs et jardins. Les connaissez-vous ?



Abricotier

- 1 Le Verger de la Folie Couvrechef
- 2 Le Square Jeanine Boitard
- 3 Le Verger des Rocquemonts
- 4 Le Verger du Sépulcre
- 5 Le Verger de Beaulieu
- 6 Le Verger de la rue des Mouettes
- 7 Le Square Yvonne Guegan
- 8 Le Verger Coulée verte Pierre Heuzé
- 9 Le Verger de la prairie Sud (ancien Camping)



Poirier



Pommier



Prunier



Cerisier

Afin de proposer l'accès à des fruits sains et de qualités aux habitants, la Ville de Caen a mis à disposition des vergers communaux répartis dans les quartiers. Une plantation d'arbres et / ou d'arbustes fruitiers a été réalisée sur des terrains publics accessibles à tous.

Cette action renforce la biodiversité urbaine, contribue à la pédagogie et la cohésion sociale.

INSTALLATION DE RUCHES

7

Rûchers présents
sur le territoire



La Ville de Caen est sollicitée régulièrement par des demandes émanant d'apiculteurs amateurs pour implanter des ruches sur le domaine public.

Un programme de mise à disposition des espaces verts a été proposé pour développer cette activité dans le cadre réglementaire. En parallèle, la Ville accompagne des associations, notamment, les Petits Carrés de Caen.

Ont ainsi été installés :

- ✓ Un rûcher au Jardin Mosaïque Avenue Albert Sorel composé de 3 ruches à vocation pédagogique (géré par l'association Les Petits Carrés de Caen),
- ✓ Un rûcher à la Colline aux oiseaux.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES LOCALES

Caen a d'ores et déjà obtenu le label territoire à énergie positive pour la croissance verte en 2017 et a également été labellisée Cap Cit'ergie en 2015 et Cit'ergie en 2018, labels qui récompensent la qualité de sa politique énergétique et climatique.

Le Schéma directeur des énergies (SDE) engage Caen la mer et la Ville de Caen dans le développement d'énergies durables locales. Energie solaire, réseau de chaleur, éolienne, géothermie... jouent un rôle majeur dans la transition énergétique. La collectivité doit également accompagner l'implication citoyenne dans ses nouveaux projets.



LA VILLE PRODUCTRICE D'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

40

kW puissance installée en 2013

405

kW puissance installée en 2021

38 000

kWh produits en 2013

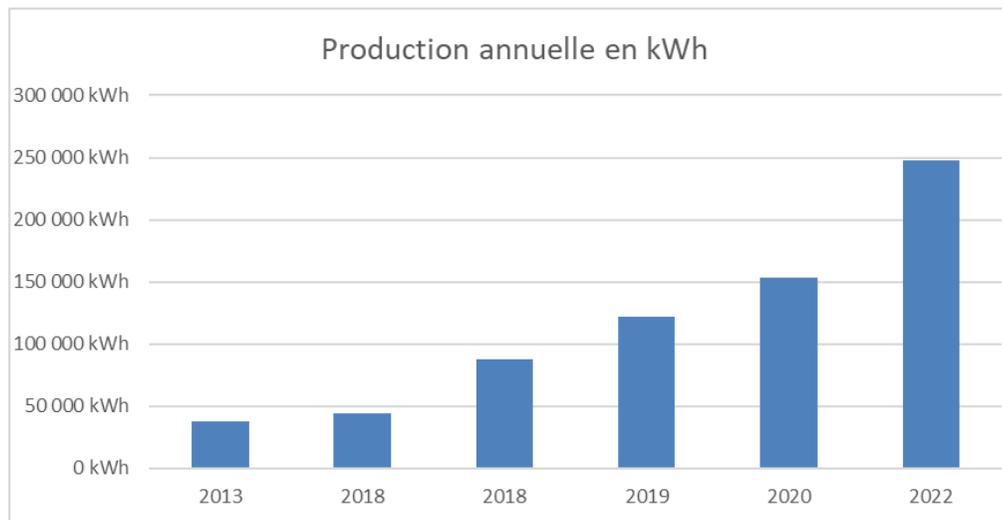
380 625

kWh produits en 2021

1 505
m²

De panneaux solaires photovoltaïques installés sur le territoire de Caen au total en 2022

En 2022, la production d'énergie renouvelable représente 4,8 % de la consommation électrique du patrimoine bâti (hors éclairage public).



L'installation photovoltaïque en auto consommation collective, sur la halle Saint-Jean Eudes, au bénéfice des bâtiments de la Ville situés dans un rayon de 1 km est opérationnelle depuis juillet 2022.

DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE COLLECTIF

5

Composteurs collectifs en pied d'immeubles

1

Composteur partagé de quartier



Dans le cadre de la convention de développement du compostage partagé avec le SYVEDAC plusieurs dispositifs existent : les composteurs partagés de quartier, les composteurs collectifs installés en pied d'immeuble et les composteurs installés sur les sites scolaires.

En 2022, 6 nouveaux sites ont été équipés.

CAENA
NORMANDIE

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Syvedac

ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS ÉCO RESPONSABLES

25 500€

Budget sur la durée de la convention (3 ans)

La Ville de Caen a lancé une démarche citoyenne « Caen, quartiers en transition » qui s'organise autour d'un travail de réflexion et co-construction d'actions en lien avec les citoyens des quartiers.

Afin de renforcer les actions de terrain auprès des organisateurs d'animations, de manifestations ou d'évènements, la Ville de Caen et Caen la mer ont noué un partenariat depuis trois ans avec quatre structures locales qui accompagnent et conseillent les organisateurs dans des changements de pratiques en matière d'actions et consommations plus durables et locales.

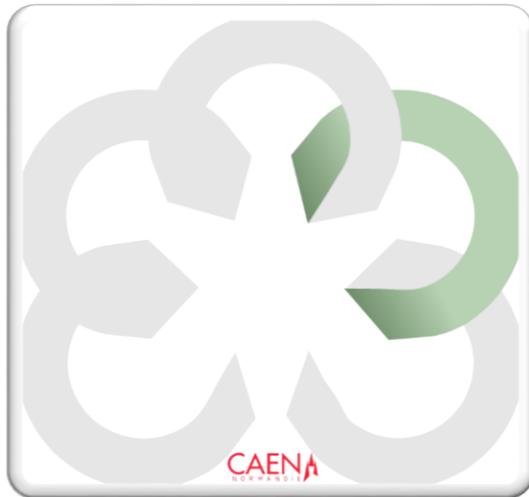
Ces quatre structures, COOP 5 pour 100, Vélisol, Bande de Sauvages et Normandie Equitable exercent leurs missions au quotidien dans les domaines du réemploi, de la mobilité active, de l'alimentation et la consommation durables et responsables. Elles ont une véritable expertise pour faire changer les manières de faire.

Elles proposent de poursuivre leur engagement aux côtés de Caen et de Caen la mer pour faire progresser les organisateurs de manifestations vers des évènements écoresponsables sur la base du guide « 50 actions pour organiser des éco évènements » réalisé par la Ville de Caen, Caen la mer, le Syvedac et Eau du Bassin Caennais.

La Ville de Caen, Caen la mer, en partenariat avec le SYVEDAC, travaillent actuellement à la mise en place d'une charte d'engagement des organisateurs pour les encourager à s'inscrire dans une démarche de progrès vers l'éco évènement. Cette démarche sera coordonnée avec les structures signataires de cette convention.

UN TERRITOIRE SOBRE

LOCAL #AMÉNAGEMENT #PROXIMITÉ # FAIBLES ÉMISSIONS CARBONE #ACCESSIBILITÉ #SIMPLICITÉ



La sobriété s'applique désormais dans les différents champs d'intervention de la Ville. Elle s'appuie sur un changement de modèles qui va de la planification aux comportements. Pour ce faire, des actions sont engagées depuis plusieurs années pour agir sur différents leviers afin de préserver et renforcer nos ressources naturelles et baisser nos façons de consommer.



MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN ET VÉGÉTALISER LES ESPACES

La Ville de Caen n'a de cesse de repenser son orientation urbaine et l'utilisation de son foncier, afin de garantir un urbanisme de qualité et la disponibilité de logements.

Face aux enjeux climatiques, des projets d'aménagement urbain évoluent pour s'adapter aux nouveaux enjeux et anticiper le futur. L'accent est mis sur différents volets ; la végétalisation des espaces, les déplacements actifs, les îlots de fraîcheur, la performance des bâtiments...



DEMINERALISATION DES RUES

22 642
m²

De surfaces desimperméabilisées
au total dont 8 311 m² en 2022



La Ville de Caen travaille sur la désimpermeabilisation (déméralisation) des sols pour à la fois permettre l'infiltration des eaux pluviales et mettre en place un couvert végétal. L'ensemble apporte une plus-value esthétique et fonctionnelle au cadre de vie en assurant un rôle de tampon lors de pics de chaleur (îlots de fraîcheur).

Un travail cartographique a permis de recenser environ 37 rues du même type traitées (rive droite, centre-ville et Nord-Ouest).

Le programme de désimpermeabilisation ne cesse de progresser : mi 2022, 8 311 m² de plus qu'en 2021 ont été végétalisés sur 10 rues.

Au total, 22 642 m² ont été désimpermeabilisés sur la Ville. L'Agence de l'Eau Seine Normandie accompagne et subventionne ce programme à hauteur de 80% pour un ratio maximum de 30€/m². En 2022, cela représentait un subventionnement d'un montant de 300 876 € HT.

La Ville de Caen a aussi engagé un programme de végétalisation des cours d'école.

RÉALISATION DU GUIDE DE L'AMÉNAGEMENT DURABLE



La Ville de Caen et Caen la mer ont conçu un guide de l'aménagement durable dans le but d'accompagner les communes dans leurs futurs projets afin de répondre aux défis de transitions du territoire.

Outil pratique, ce document comprend les principaux objectifs nationaux et locaux sur les thématiques liées à l'aménagement (habitat, énergie, mobilité...), des actions à mettre en œuvre ainsi que les indicateurs à valoriser et des contacts pour être renseignés.

Le guide est illustré d'exemples concrets et opérationnels mis en place sur le territoire.

RECONSTRUCTION DE LA VILLE SUR ELLE-MÊME

1

Eco quartier Nouveau Bassin



L'éco quartier Nouveau Bassin déploie 40 hectares en centre-ville sur la Presqu'île de Caen. Ce projet d'aménagement répond aux exigences d'une ville durable.

Les objectifs sont :

- reconquérir un espace en friche en plein cœur de ville pour lutter contre l'étalement urbain,
- permettre d'accueillir des activités, notamment en lien avec la présence du canal,
- ramener de la population sur le centre de l'agglomération et sur la ville de Caen, par la création de logements, la mise en place d'équipements publics et un cadre de vie hautement qualitatif,
- valoriser le patrimoine industriel, architectural, naturel, paysager, maritime et fluvial de la presqu'île.

La volonté est celle d'un aménagement pleinement intégré dans son environnement. Il s'agit d'appréhender correctement les risques (notamment inondation/submersion marine) et d'intégrer l'eau au cœur du projet pour limiter sa vulnérabilité.

Ce nouveau quartier vert résilient comprend dès sa conception, des possibilités d'adaptation aux évolutions du changement climatique avec une attention particulière à la préservation et au maintien de la biodiversité, aux mobilités douces et report modal.

DÉVELOPPER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La Ville de Caen s'est engagée depuis des années dans la réduction des consommations énergétiques et des gaz à effet de serre. Elle a mené à cet effet des programmations pluriannuelles d'investissements sur l'éclairage public et sur la performance énergétique des bâtiments, qui ont conduit à une diminution des consommations de l'ordre de 15 % sur le patrimoine rénové et de l'ordre de 35 % sur l'éclairage public.

Elle organise également des formations sur les éco gestes auprès du grand public et de ses agents .



ADOPTION D'UN PLAN DE SOBRIÉTÉ

Action

Sensibilisation,
information aux écogestes

Le contexte actuel, marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, amène l'Etat, les collectivités, les entreprises et les citoyens à développer des stratégies rapides pour aller vers plus de sobriété :

- réduire les consommations ou mieux consommer d'une façon générale afin de contenir autant que possible la facture énergétique (tous fluides),
- transformer durablement nos habitudes et nos comportements.

Action

Meilleure efficacité
énergétique du patrimoine
public

Des mesures étant déjà engagées par les trois collectivités – Caen la mer, la Ville de Caen et le CCAS grâce à un travail de prospective, Caen s'est inscrite dans une démarche d'accélération en matière de réduction des consommations qui sera renforcée au vu du contexte actuel.

Action

Réduction de la demande
en énergie

Dans le domaine des énergies, le groupement de commande actuel sur le gaz et l'électricité limite la hausse de la facture énergétique des trois collectivités.

Sur le volet des carburants, elles bénéficient du bouclier tarifaire et de la remise accordée par leur fournisseur.

Action

Développement des ENR

Malgré cela, le contexte se durcit et des hausses seront certainement inévitables en 2023.

Une prospective est donc à revisiter au regard des évolutions annoncées de 2024 à 2026.

PLAN LUMIÈRE

10 467

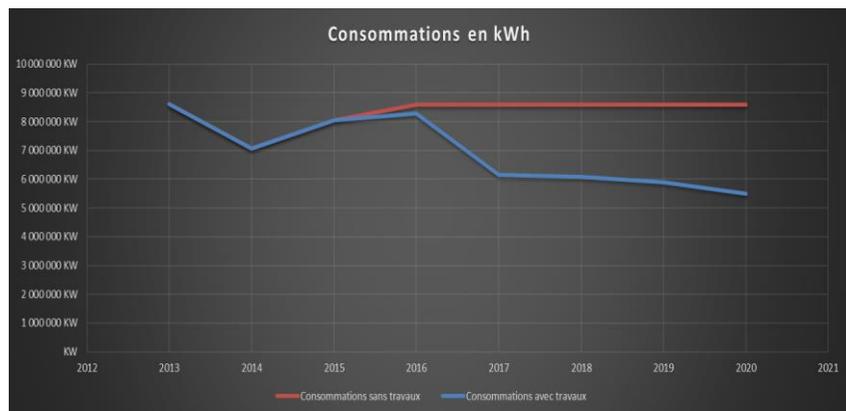
Luminaires remplacés entre 2014 et 2021

5,2 M€
HT

Investis sur la période 2014 et 2021

Depuis 2014, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de remplacement des lampadaires ancienne génération par des éclairages LED performants et économiques.

L'installation de LED a permis de réduire de 55% la puissance installée des luminaires tout en conservant le niveau de service pour les usagers.



Avec la gradation de puissance en fonction des plages horaires, le gain global sur les consommations du parc éclairage public est d'environ 35% en 2022.

2033

Luminaires remplacés en 2022

-35 %

Consommations sur le parc renouvelé

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DU PAPIER

-2
millions

de pages imprimées : 4 000 ramettes de papier en moins ou
100 palettes de papier en moins entre 2017 et 2021



Lors de la mutualisation des services en 2017, la Ville de Caen et Caen la mer ont choisi de s'engager dans une démarche globale d'amélioration de la gestion des énergies, de la maîtrise des consommations de papier. Cette action a conduit à la réduction du papier et des coûts énergétiques liés à l'impression et la reprographie.

Cette action s'inscrit dans le plan d'actions de la démarche numérique responsable lancée par l'ADEME en 2019.

PARTICIPATION AU LABEL NUMÉRIQUE RESPONSABLE



1

Vidéo de sensibilisation ADEME

1

Accompagnement par l'agence Lucie pour se préparer à la labellisation Numérique Responsable des 3 collectivités.

Le Numérique Responsable vise à réduire l'empreinte écologique et sociale des technologies de l'information et de la communication.

En 2022, les deux collectivités poursuivent leur engagement dans la « labellisation 123 » proposée et financée par l'ADEME. Elle permet d'élaborer une véritable stratégie (gouvernance, usages, organisation, formation, communication, achats et utilisation responsable...) et de passer un audit blanc pour assurer une démarche fiable avant de s'engager dans une véritable labellisation Numérique Responsable.

Des pistes d'actions sont déjà étudiées notamment dans le domaine de la réorganisation des espaces de fichiers ou la révision des politiques d'achats (matériels informatiques et téléphones reconditionnés ou réemployés, papier recyclé), la sensibilisation des agents.

ACCÉLÉRER LA MOBILITÉ BAS CARBONE

La Ville de Caen soutient la mobilité active, marche et vélo. Elle facilite et promeut les déplacements plus responsables par de multiples mesures. Elle a réalisé des aménagements cyclables afin d'offrir un niveau de sécurité accrue dans des zones identifiées comme points noirs par les cyclistes et les associations. Ces infrastructures constituent des éléments structurants du réseau cyclable de la Ville et de la Communauté Urbaine. Des actions sont par ailleurs menées également auprès de différents publics notamment les scolaires pour favoriser la pratique du vélo et de la marche sécurisée.



RÉALISATION DE VOIES PARTAGÉES

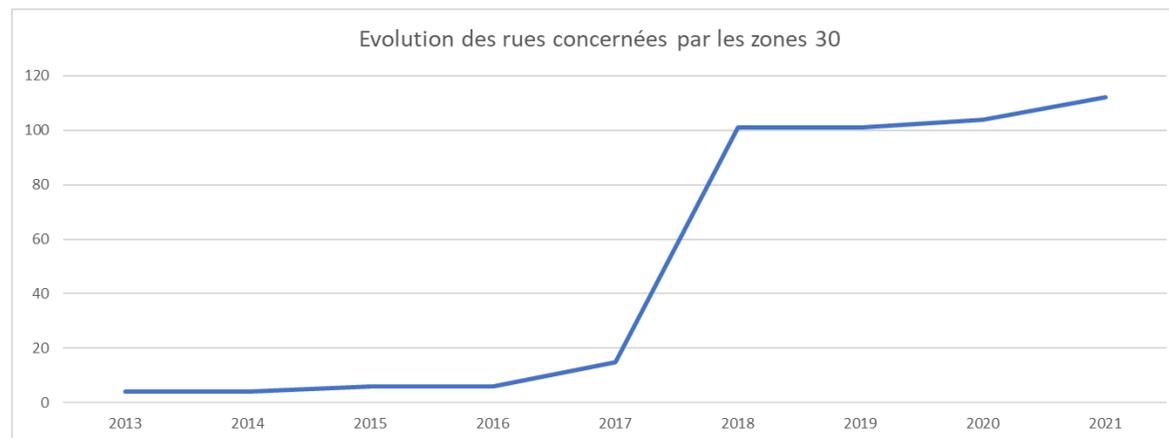
112

Rues partagées en zone 30

+44 %

D'arceaux vélos installés depuis 2013

Afin d'accélérer le développement des mobilités actives, la Ville de Caen a souhaité partager la voirie. Ainsi, les piétons et cyclistes deviennent prioritaires et les voitures invitées à adopter une vitesse limitée dans la zone signalée. Pour ce faire, une étude de hiérarchisation des voies a été réalisée en 2017 pour accélérer le développement des zones apaisées au sein des quartiers.



RENFORCEMENT DU PROGRAMME CYCLABLE

+37%

De réalisation de pistes cyclables sur la période 2013 à 2021

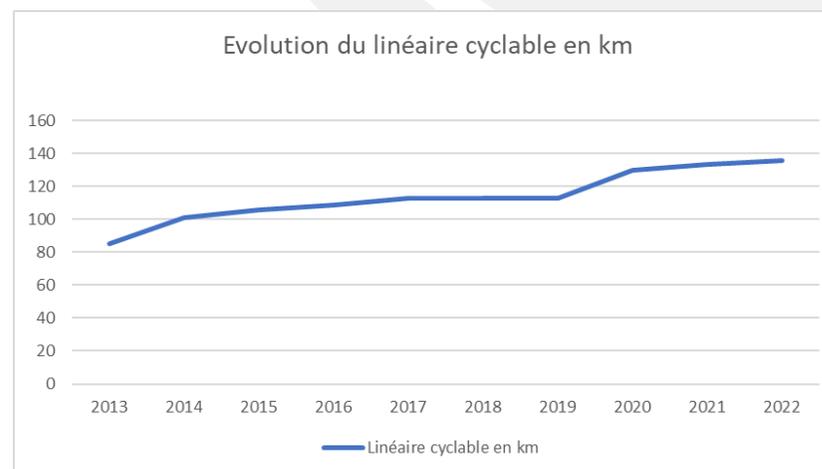
+ 48 km

De réalisation de pistes cyclables depuis 2013

140 km

De linéaire cyclable sur le territoire en 2022

Depuis de nombreuses années, la Ville de Caen souhaite confirmer la priorité des modes alternatifs dans l'aménagement urbain et opérer un partage de la voirie afin d'améliorer le cadre de vie des habitants et des visiteurs. Ainsi, elle a développé en lien avec Caen la mer et les associations, un réseau cyclable sécurisé et le périph'vélo.



L'année 2022 a été marquée par la livraison de plusieurs aménagements favorisant les mobilités actives.

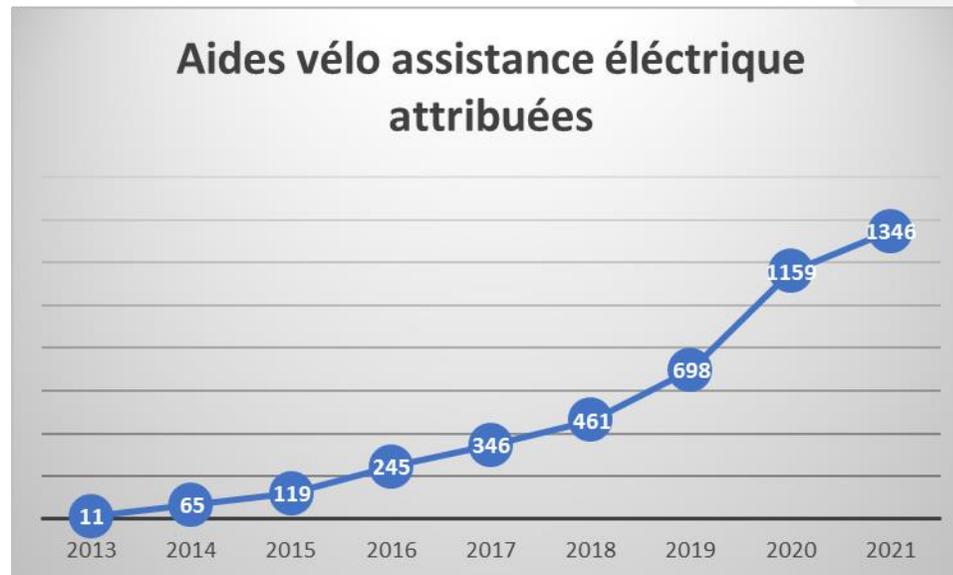
Les aménagements transitoires mis en place sur le viaduc de la Cavée et le boulevard Guillou ont été pérennisés. Ils ont été complétés par la création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard des Baladas.

Durant cette année, d'importants travaux ont également été menés au niveau de l'échangeur de la Pierre Heuzé afin de proposer une continuité cyclable entre les communes de Caen et d'Hérouville Saint Clair (400 km de linéaire cyclable au total sur Caen la mer en 2022).

AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

1346

Aides attribuées entre 2013 et 2021



En 2013, Caen a souhaité mettre l'accent sur la mobilité active. A ce titre, une participation financière à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour les caennais a été mise en place.

Cette aide a été maintenue jusqu'en mars 2021. En avril 2021, la démarche a été revue selon de nouvelles modalités d'attribution : volet plus social et pratique du quotidien afin de toucher de nouveaux publics (foyers modestes, jeunes, personnes en situation de handicap, personnes ayant un projet de changement de mobilité avec abandon d'un véhicule thermique).

SUIVI DE L'AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

232

Bénéficiaires du nouveau dispositif *(du 1^{er} janvier au 30 octobre 2022)*

La pratique du vélo sur le territoire caennais s'est amplifiée et diversifiée. Davantage d'habitants font le choix de l'usage de la bicyclette pour leurs déplacements quotidiens.

Afin de répondre à la demande du public le dispositif d'aide à l'achat d'un vélo électrique revu en avril 2021 a été reconduit en 2022. La crise sur le carburant a eu un impact indéniable sur le changement de mobilité notamment de la voiture au vélo.

Les demandes sur la Ville ont largement augmenté et notamment avec le dispositif élargi de l'Etat (Coup de pouce revu) et l'aide ponctuelle du Département du Calvados.

Vivre ma ville à vélo

DOSSIER DE DEMANDE
DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACHAT

- D'UN VÉLO CLASSIQUE
- D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
- D'UN VÉLO-CARGO
- OU D'UN PASS BYE BYE CAR

CAEN.FR @ CAEN

CRÉATION DES SENTIERS NATURE

2

Sentiers Nature expérimentés

En essor depuis la crise sanitaire, la marche urbaine a des bienfaits sur la santé physique et mentale. Elle permet de redécouvrir la ville et de se l'approprier sous un nouvel angle.

Les sentiers natures participent à la pratique de la marche quotidienne, aux promenades ou à la découverte des quartiers mais aussi à un tourisme local et durable.

Après avoir été testés en 2022, les sentiers ont été matérialisés en 2022 et seront inaugurés début 2023.

La démarche sera poursuivie par la création de nouveaux sur les quartiers non couverts.

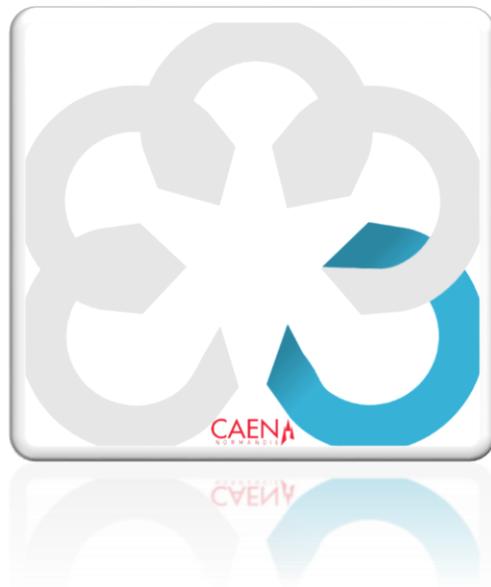


- ***Circuit sur le nord ouest de Caen (cf. carte)***

Distance de 10,3 kilomètres (durée environ 2h35) avec une variante de 9,4 kilomètres (durée de 2h20).

- ***Circuit sur le secteur Grand Ouest de Caen***

Distance de 17 kilomètres avec une variante de 13 kilomètres sur les quartiers Chemin vert, Maladrerie, Beaulieu et Prairie.



UN TERRITOIRE RÉSILIENT

#BIODIVERSITÉ #EAU #CHANGEMENT CLIMATIQUE #VULNÉRABILITÉS #TERRE/MER

Le changement climatique a des conséquences nombreuses sur le territoire. Il impacte la vulnérabilité du territoire, le cycle de l'eau, la biodiversité et la santé publique. La Ville mène des actions d'adaptation pour protéger ses ressources et répondre aux demandes légitimes des habitants de vivre dans un cadre de vie agréable. Elles s'articulent autour de projets d'aménagement responsable, de sensibilisation et d'accompagnement au changement.



PRÉSERVER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET L'INTÉGRER AU QUOTIDIEN

En matière d'environnement, Caen s'est distinguée dans le classement des villes vertes notamment sur la densité de ses espaces verts et l'abandon des produits phytosanitaires. Elle met en place des mesures concrètes dans les méthodes d'entretien du patrimoine vert de la Ville : gestion différenciée, protection biologique, préservation de la biodiversité...



POURSUITE DU ZÉRO PHYTO SUR LES CIMETIÈRES

52 721
m²

La surface totale de cimetières végétalisés en 2022

Depuis 2019, le zéro pesticide a été généralisé à l'ensemble des cimetières. Et pour aller plus loin, la Ville de Caen a réalisé des travaux d'embellissement des dos de tombes et inter tombes par des apports de vivaces, arbustes et bulbes durables et engazonné les allées secondaires. En 2022, 7 164 m² ont été végétalisés sur le cimetière Nord Est.

2006

1^{er} programme de Gestion différenciée sur les espaces verts et expérimentations

2013

2^{ème} programme de Gestion différenciée sur les espaces verts – Réduction de 87 % de l'utilisation des pesticides

2016

Poursuite de la gestion différenciée dans les parcs et terrains de sports – Réduction de 95 % de l'utilisation des pesticides

2019

Finalisation de l'objectif zéro pesticides sur l'entretien des cimetières



POURSUITE DE L'ÉCO PÂTURAGE

3

Sites d'éco pâturage sur Caen



La Ville de Caen a souhaité développer un mode de gestion écologique. L'éco pâturage a pour objectif de bénéficier d'un mode de gestion plus écologique et plus doux pour la flore locale.

Le développement de l'éco pâturage sur des sites emblématiques de la ville de Caen offre de nombreux avantages : préservation de l'environnement et de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, gain économique, sensibilisation de la population et des touristes à cette méthode de gestion écologique des espaces verts.

Les moutons sont issus de productions locales (Calvados), régionales (Manche), et à défaut françaises (Hauts de France).

L'éleveur réalise un suivi des animaux et des espaces verts une fois par semaine.

3 sites bénéficient du même dispositif :

- Vallée du Mémorial (photo ci-dessus),
- Les fossés du Château,
- Rue Guerrière.

PIEDS DE MUR ET RUES JARDINS

1,825
km

Rues végétalisées

L'opération "Pieds de mur" vise à végétaliser les rues en créant des petits massifs de 15 cm de large et de 15 cm maximum de profondeur le long des murs et des murets. Elle est réalisée en partenariat avec l'association CREPAN et les habitants volontaires.

Ces pieds de mur favorisent la biodiversité dans nos rues , augmentent la capacité d'infiltration des eaux pluviales, apportent de la fraîcheur et embellissent notre cadre de ville.

En novembre 2022, les services de la Ville ont enregistré 619 mètres linéaires de demandes. Collectées par le CREPAN dans le cadre du partenariat avec la Ville, elles vont être traitées en fin d'année par la Direction des espaces verts et biodiversité.



DÉVELOPPEMENT DU PATRIMOINE ARBORÉ

+ 6,5 %

Augmentation du patrimoine arboré entre 2013 et 2021

43 513

Arbres sur le territoire



Créer des espaces verts en ville offre de nombreux avantages, entre autres réduire la pollution, faire face aux îlots de chaleur et améliorer la qualité de vie des habitants. C'est pourquoi, la Ville de Caen investit dans la plantation d'arbres.

Projet de renaturation des berges de l'Orne et de l'Odon « Vallée des 2 O ». Des îlots et corridors biologiques boisés seront créés à partir de 2023 en plantant 20 000 arbres et arbustes sur un espace de 63 hectares, le long de l'Orne et en périphérie de la Prairie sud.

CRÉATION DE PARCS, JARDINS ET SQUARES

48

Parcs, jardins et squares en 2022



La présence de parcs, jardins et squares sur le territoire ont plusieurs avantages et bienfaits. D'un point de vue écologique, ils améliorent la qualité de l'air, protègent de la chaleur, facilitent la gestion des eaux pluviales et favorisent la biodiversité. D'un point de vue citoyens il permet de maintenir le lien social, favorise la convivialité et préserve la santé physique.

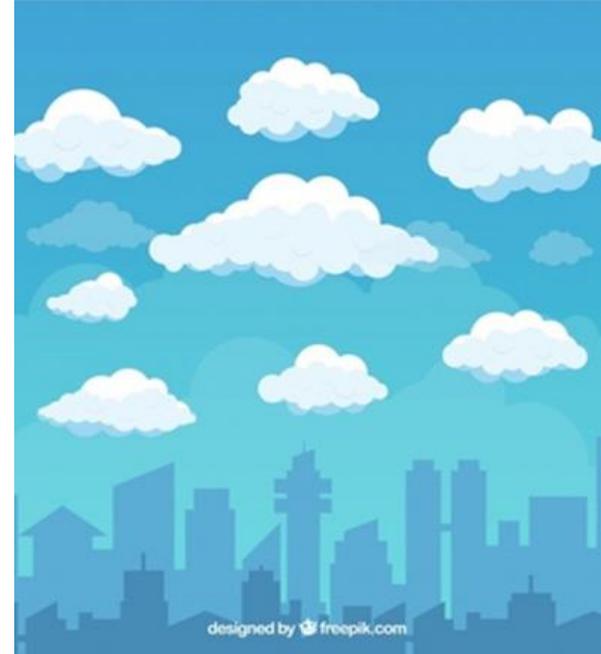
Le Square de Nashville a été inauguré le 19 novembre dernier pour célébrer le jumelage entre Caen et Nashville et pour marquer la fin de l'aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Folie-Couvrechef.

Ce square a été conçu en lien avec les équipes des espaces verts de Nashville. A cet effet, 21 arbres ont été plantés.

CREATION D'ILOTS DE FRAICHEUR

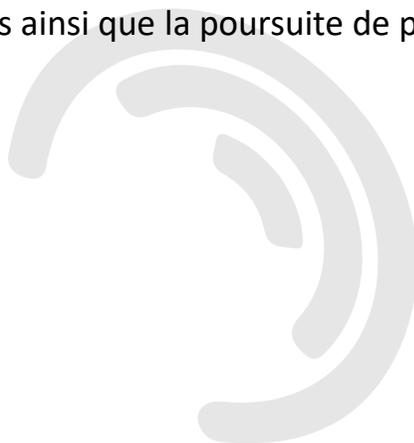
9

Stations météo implantées sur le territoire



Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Caen, la Ville a permis la pose de stations météo sur son espace public. Depuis avril 2022, 9 stations météo ont été posées dans des zones stratégiques de la Ville afin d'effectuer des mesures permettant d'analyser les températures atteintes en fonction de plusieurs paramètres (heure de la journée, temps, nature des revêtements de sol ou encore du vent). Les résultats permettront de caractériser les potentiels îlots de chaleur présents sur le territoire et d'adapter les futurs aménagements au réchauffement climatique.

Une restitution des conclusions est en cours ainsi que la poursuite de partenariat.



RÉNOVATION DE LA RUE D'AUGE

1

Projet de béton coquiller drainant avec l'école d'ingénieurs Builders

Caen la mer et la Ville de Caen travaillent en partenariat avec l'école d'ingénieurs du secteur de la construction de Caen, Builders (anciennement ESITC) sur une expérience pratique de pose de béton drainant coquiller, coulé en place, dans le cadre de la rénovation de la rue d'Auge.

L'objectif de cette technique innovante, qui sera installée en 2023 et 2024, est de contribuer à réduire les effets de la sécheresse, des inondations et des îlots de chaleur urbains. Des capteurs seront mis en place par l'école sur la durée du programme pour mesurer certains paramètres (hygrométrie, température, pression...) afin de vérifier l'efficacité du modèle.

Cette expérimentation est également intégrée à un projet plus global de Caen la mer, avec d'autres partenaires européens en réponse à un appel à projet européen. L'objectif du projet-candidat « Green Streets : co-design of climate adapted water management for neighbourhood streets » (« Rues vertes : co-conception pour une gestion des eaux adaptée au changement climatique dans les rues des quartiers ») dans la région de la Mer du Nord consiste à développer et promouvoir de nouvelles approches pour l'adaptation au changement climatique au niveau des rues en impliquant à la fois les acteurs publics, privés et les habitants. Les lauréats de cet appel à projet seront connus début 2023.

SENSIBILISER, INFORMER ET FORMER À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Caen organise depuis plusieurs années des actions de sensibilisation et d'information auprès de différents publics. Des programmes se succèdent et se renouvellent à destination des scolaires sur les grands domaines de la transition écologique (sobriété énergétique, déplacements actifs, gaspillage alimentaire) mais aussi auprès des habitants (Dr Watt, Rallumons les étoiles, agenda vélo et marche) et des agents (formation aux enjeux des transitions).



SENSIBILISATION DES SCOLAIRES : PROGRAMME MOBY

180

Élèves sensibilisés

12

Enseignants mobilisés

20

Animations proposées



MOBY

Le programme d'accompagnement à

L'ÉCOMOBILITÉ

SCOLAIRE



La Ville de Caen encourage la mobilité active auprès des élèves.

Le programme Moby accompagne la collectivité dans la mise en œuvre du plan de déplacement établissement scolaire (PDES) afin de renforcer l'utilisation des modes de déplacements doux et partagés aux abords des établissements scolaires avec l'ensemble des acteurs concernés (élèves, parents d'élèves, enseignants).

Un premier programme a été lancé avec 4 écoles :

- Lyautey,
- Michel-Pondaven,
- Jean Moulin,
- Puits Picard.

SENSIBILISATION DES SCOLAIRES : PROGRAMME WATTY À L'ÉCOLE

1102

Élèves sensibilisés (2021-2022)

22

Enseignants mobilisés

132

Ateliers Watty à l'école

11

Animations complémentaires proposées aux enseignants



Les scolaires sont reconnus dès le plus jeune âge comme porteurs de message auprès de leur famille. A ce titre, ils sont un public à l'écoute.

En 2022, le programme de sensibilisation Watty à l'école se poursuit et a été renouvelé pour les deux années scolaires à venir. Au total, 8 écoles du territoire auront bénéficié du programme.

Différents types de projets et d'actions sont menés auprès des écoles (animations, sorties scolaires, ateliers de travail, ...) et sur un grand nombre de thématiques liées à leur quotidien ; déplacement, alimentation, déchets, consommations.....

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

La prévention des risques naturels est un véritable enjeu pour le territoire de la Ville. L'objectif est de préserver la vulnérabilité des biens et des personnes via la mise en place de mesures de conservation préventive (risques inondation et submersion marine, risques technologiques, gestion de l'eau, gestion des sols et des sous-sols...)



TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ DES PAROIS ROCHEUSES SITUÉES PROMENADE NAPOLÉON 1ER

210 000€

Montant de l'opération dont études et travaux



Décrochement rocheux neutralisé par grillage



Phase forage pour scellement ancrage puis pose grillage

La Promenade Napoléon 1er est une voirie mixte accueillant une piste cyclable et une promenade piétonne. Elle emprunte une tranchée creusée dans le calcaire de Caen pour le passage de l'ancienne voie ferrée Caen-Courseulles. Les parois rocheuses encadrant la promenade présentent, par endroit, des signes d'instabilité nécessitant des travaux afin d'assurer la sécurité des usagers et des biens.

Depuis 2019, le site fait l'objet d'un programme de mise en sécurité consistant à implanter des ouvrages neutralisant les masses rocheuses instables par purge, ancrage et plaquage de grillage torsadé.

La fin des travaux de la mise en sécurité de la promenade Napoléon 1er est prévue en 2024.

PROJET D'OUVERTURE AU PUBLIC DES CARRIÈRES SOUTERRAINES DE BEAULIEU

200 000€

Montant des travaux cumulés

(études diagnostics, traitement des puits, des toits et piliers par ancrage et gunitage, alarme, éclairage principal...)

60 000€

De travaux réalisés en 2022

(éclairage de secours et réalisation d'une piste carrossable)



Piste réceptionnée



Piste en phase réalisation

Dans le cadre d'une ouverture au public des carrières souterraines de Beaulieu, le site fait l'objet de travaux d'aménagement et de mise en sécurité afin de répondre à la réglementation des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Les objectifs de cette opération :

- Valoriser le patrimoine souterrain de Caen,
- Accueillir tous les publics (aménagements spécifiques pour les personnes en situation de handicap),
- Sensibiliser les usagers aux risques carrières,
- Réaffecter un ancien site industriel à la protection de la faune – présence importante de chiroptères.

La livraison du site est prévue pour l'année 2024 afin d'intégrer le programme des festivités du Millénaire de la Ville de CAEN en 2025.

SUIVI DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mise
à jour du Plan Communal de Sauvegarde



Le plan communal de sauvegarde (PCS) définit l'organisation prévue par la Ville pour assurer l'alerte, l'information préventive, la protection et le soutien de la population.

Caen a donc élaboré son PCS au regard du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la Basse Vallée de l'Orne et du Plan Particulier d'Intervention (PPI) de la société des Dépôts de Pétrole Côtier (DPC) de Mondeville.

Pour garantir l'efficacité et la pérennité du PCS, l'entraînement et la mise à jour du document et des entraînements sont nécessaires.

Révisé à minima tous les 5 ans, le PCS peut faire l'objet de mises à jour partielles entre temps pour prendre en compte l'évolution des risques et de l'organisation de la collectivité.

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Au titre du partenariat établi entre Caen la mer et Atmo Normandie (Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air), la ville de Caen bénéficie d'une surveillance renforcée de sa qualité de l'air.

En effet, deux stations de mesures permettant le suivi des niveaux d'exposition de la population à la pollution atmosphérique y sont installées :

- Chemin Vert (station de fond urbaine),
- Vaucelles (station trafic).

En complément des mesures de concentration effectuées par les stations permanentes, la Ville de Caen est couverte par une modélisation urbaine Haute Définition mise en œuvre par Atmo Normandie.

Cette modélisation permet une surveillance et une prévision de la qualité de l'air précise à l'échelle de la rue.

Enfin, Atmo Normandie contribue à la sensibilisation du jeune public aux enjeux sanitaires en lien avec le bon état de la qualité de l'air, à travers plusieurs représentations de la pièce de théâtre pédagogique « Les Exp'Air ».



Figure 1 Capture d'écran du résultat d'une modélisation urbaine. Source : Atmo Normandie



PRÉSERVER L'EAU

Chaque jour, les Caennais consomment des milliers de mètres cubes d'eau du robinet. Pour que l'eau soit de bonne qualité et en quantité suffisante, pour aujourd'hui et pour les générations futures, la Ville participe aux décisions du syndicat d'eau Eau du Bassin Caennais qui assure le contrôle permanent et met en place des mesures pour préserver cette ressource naturelle.

Elle agit également en direct : gestion des espaces sans pesticides, économies d'eau, réutilisation des eaux de pluies...



PARTICIPATION À ADAPTO



Le programme Adapto, porté par le Conservatoire du Littoral, explore des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique au niveau de l'estuaire de l'Orne.

Depuis 2018, une réflexion est menée, avec les usagers et les acteurs locaux afin d'anticiper les effets de l'élévation du niveau de la mer.

Le projet vise à anticiper collectivement l'élévation du niveau marin, vivre avec les aléas et « se réapproprier la présence de l'eau ».

Ce type de démarche a vocation à être déclinée depuis l'estuaire jusqu'à Caen, pour mieux y percevoir le caractère maritime de l'Orne, et retrouver « la relation à l'eau » pour les Caennais.

Pour ce faire, des aménagements de berges le long de l'Orne permettraient par ailleurs de favoriser la biodiversité et de créer des zones tampons limitant le risque inondation.

PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE SITE DES ANCIENNES PEUPLERAIES



Le projet de renaturation des berges de l'Orne et de l'Odon « Vallée des 2 O » comprend la suppression des anciennes peupleraies vieillissantes et consommatrices d'eau des prairies humides pour en renforcer le rôle écologique.

La préservation de l'eau est renforcé. A ce titre, l'Agence de l'Eau Seine Normandie financera le projet à hauteur de 80%.

Le bois des peupliers retirés sera réutilisé en paillage sur place et en ville.



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

#INCLUSION #PARTAGE #VULNÉRABILITÉ #ECHELLE HUMAINE

La Ville de Caen favorise la participation citoyenne à travers différents projets et accompagne ses habitants les plus fragiles par une offre d'actions diversifiée basée sur l'échange et le partage. Cette pratique renforce le vivre ensemble qui s'articule autour de la création d'une dynamique d'échanges, la valorisation des actions collectives, le lien avec les personnes isolées ou en situation précaire.



DÉVELOPPER DES ACTIONS D'INCLUSION AUPRÈS DES PUBLICS MODESTES, FRAGILES ET/OU PRÉCAIRES

La Ville de Caen agit dans tous les domaines de la vie quotidienne pour faciliter la vie des personnes en situation de handicap : accessibilité des espaces publics et des bâtiments, éducation, logement, sport, culture...

Le CCAS de la Ville de Caen oriente également les personnes les plus isolées et en situation de grande précarité pour répondre aux besoins de première nécessité.



ÉVOLUTION DU PROGRAMME AD'AP SUR LE HANDICAP

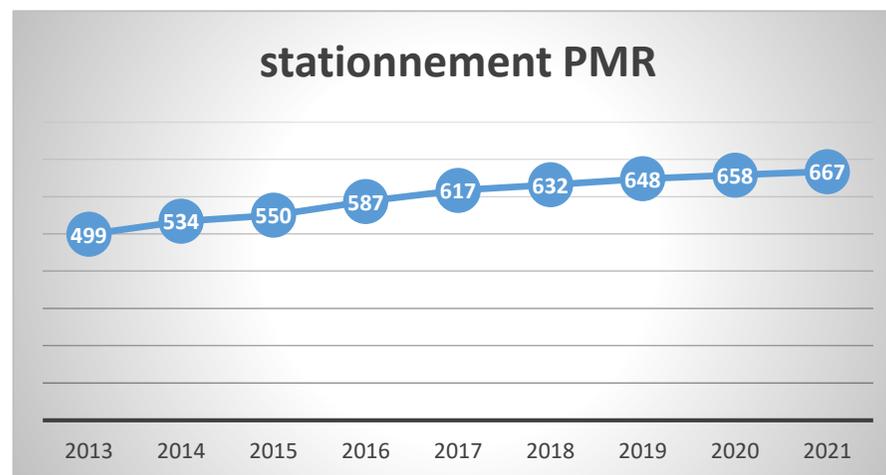
+170

places de stationnement
PMR créées sur le
territoire entre 2013 et
2021

+1 000

modules sonores installés
sur les feux de circulation
entre 2013 et 2021

Caen s'est impliquée dans l'objectif d'accessibilité pour tous et a développé un programme d'aménagements qui permettent aux usagers de bénéficier de services adaptés et sécurisés.



POURSUITE DU PROGRAMME AD'AP SUR LE HANDICAP

684

places de stationnement
PMR en 2022



Caen s'est engagée, via l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap), à réaliser des travaux de mise en conformité d'accessibilité pour les bâtiments recevant du public (ERP) et, pour la voirie, des travaux de mise en conformité, de sécurisation, de création de passages piétons et de places PMR (personnes à mobilité réduite), d'élargissement de trottoirs.

Ainsi, cette année, la Ville a réalisé une réfection des trottoirs et mis aux normes l'accessibilité les aménagements des zones 30 dans les quartiers Saint Ouen et Victor Vinde.

17 places PMR ont été créées, ce qui porte le nombre total de places PMR sur le territoire à 684.

CRÉATION D'ESPACES DE LOISIRS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET LES FAMILLES

5

Espaces de loisirs adaptés aux enfants en situation de handicap et les familles

Des jeux entièrement adaptés aux enfants en situation de handicap ont été aménagés, y compris les déficients visuels. Ils comprennent des tableaux d'activités, toboggan de faible hauteur, balançoire spécifique...et un sol souple facilitant l'accès des fauteuils jusqu'aux jeux. Des aménagements spécifiques ont été réalisés pour les terrains de sport. Ceux-ci profitent également aux familles.

Cette année 2 nouveaux espaces ont été réalisés :

- Square de Nashville : création d'une aire de jeux,
- Square des Acadiens : installation d'un terrain multisports.



Square de Nashville

RÉNOVATION DES LOGEMENTS ÉNERGÉTIQUE PRÉCARITÉ

+ 3 600

Sollicitations « rénovation » depuis le lancement du guichet

 maison
de l'habitat
Caen la mer

avec

 France
Rénov'
Le service public pour mieux
rénover mon habitat

Pour répondre aux objectifs nationaux et locaux, un guichet unique intercommunal sur les questions de rénovation énergétique des logements a été créé en 2020 au sein de la Maison de l'Habitat de Caen la mer.

Ce service unique pour les habitants est décliné en 2 programmes :

- le Programme d'Intérêt Général avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat)
- le SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique) avec la Région.

Les communes jouent un rôle majeur car elles sont garantes du relais de communication via leurs moyens de communication. Elles peuvent accueillir une permanence ou une animation, faire une présentation en conseil municipal ou en réunion publique. Les communes ont aussi la possibilité d'abonder les aides de Caen la mer.

La Ville de Caen a choisi d'apporter une aide complémentaire aux ménages modestes.

ORGANISATION DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE DE TOUS LES CAENNAIS



90

Retours du questionnaire

6

Réunions par quartiers

La Ville souhaite rendre accessible le numérique à chacun. Ainsi, des actions d'inclusion sont mises en place pour créer un environnement équitable et donner accès à chacun aux droits fondamentaux.

Un questionnaire a été adressé en décembre 2021 à l'ensemble des partenaires de la Ville (associations, établissements publics...) afin d'identifier l'offre déjà existante sur les 12 quartiers caennais. Le questionnaire a été réalisé de manière concertée avec le Département du Calvados qui souhaitait mettre à jour sa cartographie à l'échelle du département.

Au terme du recensement, des réunions par quartier ont été organisées pour ajuster les réponses apportées et repérer des besoins complémentaires le cas échéant. Des permanences ont été proposées et des fiches pratiques ont été réalisées par Caen la mer pour les agents d'accueil de la Ville afin qu'ils puissent orienter les usagers.

Un flyer a été réalisé sur l'offre du quartier nord-est. Il sera généralisé sur les autres territoires si la pertinence est avérée.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DU PARTAGE ET DES SERVICES

De nombreux acteurs du territoire développent le réemploi en favorisant un ancrage local et en s'appuyant ainsi sur le potentiel de proximité.

Ces initiatives conjuguent les besoins et les attentes des caennais mais aussi la convivialité, les échanges et le partage pour plus de solidarité.



CRÉATION D'UN TIERS LIEUX RIVE DROITE

8 000€

Subventions octroyées par la Ville

Le Tiers-Lieux Rive Droite a pour objectif la création d'un lieu de vie, d'inclusion, d'engagement et de solidarités concrètes participant à sa hauteur à un changement de société dans le quartier Sainte Thérèse. L'esprit qui anime cette structure repose sur deux piliers : le développement du pouvoir d'agir et l'engagement citoyen. La mission du Tiers-Lieux Rive Droite est ainsi de faire naître, structurer et accompagner tout projet citoyen, dès lors qu'il répond à des valeurs de solidarité, de mixité et d'inclusion, de rencontres et de développement du territoire.

Avec une gouvernance partagée, l'association bénéficie depuis 2021 d'une convention pluri-annuelle d'objectifs avec la Ville de Caen.

Elle est installée dans la Maison de Quartier Sainte Thérèse Demi-Lune depuis janvier 2020 et dispose de l'agrément Accorderie (agrément "espace de vie sociale" octroyé par la CAF). La professionnalisation de la structure demande aujourd'hui des équipements professionnels et adaptés aux activités de l'association (accueil de public, accueil de jeunes enfants, organisation d'ateliers type ateliers cuisine ou activités collectives, tels des ateliers couture) qui sont très créatives de liens sociaux.

Le projet GRAIN tend à favoriser l'accès à une alimentation durable et de qualité, en particulier à celles et ceux qui en sont ou s'en sentent exclus, grâce à la mobilisation des membres et des citoyens des quartiers de la rive droite de Caen.

Ses objectifs sont de lutter contre la précarité alimentaire par une accessibilité sociale à une alimentation saine et durable pour tous (travail sur le prix social et /ou choisi, animations et sensibilisations, implication des habitants rendus acteurs des solutions à apporter), de co-construire un modèle économique de circuits courts viable pour tous (producteurs et consommateurs), d'expérimenter pour ensuite essayer (recherche-action) et de poursuivre les relations partenariales avec les acteurs du territoire.

La première phase d'expérimentation de création d'un groupement d'achat solidaire a été réalisée en 2021. L'objectif en 2022 est d'augmenter le nombre de produits proposés par le groupement d'achat et de tester le groupement d'achat avec 15 familles prêtes à s'engager dans le portage également. Il sera également proposé de la sensibilisation à l'alimentation durable grâce à des ateliers cuisine (un par mois).

Le projet "Un lieu de vie coopératif et ouvert à tous!" est par ailleurs un des 15 projets lauréats du budget participatif caennais.

DÉVELOPPER LE LIEN SOCIAL ET AMÉLIORER LE « VIVRE ENSEMBLE »

L'objectif est de favoriser le vivre ensemble : rompre l'isolement des personnes seules, créer une dynamique d'échange, valoriser des actions collectives



MAINTIEN DU LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

50 %

Réalisation du projet jardin et compost

A Caen, le lien intergénérationnel est encadré par l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville).

La colocation située dans le quartier de la Haie Vigné compte 3 places. Elle est animée par les étudiants et répond aux enjeux identifiés par les acteurs institutionnels et associatifs.

Ils s'investissent sur la pratique du jardinage qui a été retenue par les résidents suite à un questionnaire. Bientôt des composteurs seront mis en place. Ces actions se font de concert avec les résidents.



DÉVELOPPER L'IMPLICATION CITOYENNE

La ville de Caen favorise la participation citoyenne à travers divers projets. Cette pratique renforce le vivre-ensemble et permet aux citoyens de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travers d'une vision commune de l'avenir.



CO-CONSTRUCTION DE L'AGENDA 2030 DES TRANSITIONS

1

Atlas des ressources et initiatives du territoire

4

Cartes de projets



Lancé en 2021, l'Agenda 2030 en cours de finalisation est réalisé en lien étroit avec la démarche de Caen la mer, territoire en transition et le projet de territoire. Il s'adosse sur les 5 axes stratégiques repris dans ce rapport de développement durable.

Il est le fruit d'un travail collaboratif avec les habitants, entreprises, associations, élus et techniciens à l'échelle des pôles de vie et des quartiers. Cette co-construction menée avec l'accompagnement du bureau d'études Deux degrés a conduit à l'élaboration d'un atlas des ressources et des initiatives du territoires et de 4 cartes subjectives, des cartes de projets par pôle de Vie. Ces projets sont nés des échanges et de la plateforme citoyenne « Je participe à Caen ».

Elles ont été testées auprès d'étudiants d'écoles supérieures et feront l'objet sur l'année 2023 de journées de sensibilisation et de travail auprès des habitants et étudiants.

CAEN

territoire en transition

Depuis plusieurs années, La Ville de Caen s'est emparée des questions et enjeux liés au développement durable. Elle met en œuvre des actions concrètes: diminution des consommations de fluides et d'éclairage public, performance énergétique des bâtiments, développement des énergies renouvelables, désimperméabilisation des sols, soutien à la mobilité active des habitants, gestion différenciée des espaces verts sans phyto, préservation de la biodiversité, maintien de la qualité de l'air dans les écoles, outils pour préserver les ressources et consommer autrement (guide éco-citoyen, guide aménagement durable, jardins partagés, convention avec les acteurs de l'ESS...), transition sociale (lutte contre la précarité, implication des citoyens...).

Aujourd'hui la ville de Caen se mobilise pour accélérer les transitions en partageant les expériences, en faisant appel aux ressources locales et en accompagnant les citoyens dans leurs projets, initiatives ou actions du quotidien en faveur du climat et de l'environnement. L'opération « Caen, quartiers en transition » consiste à mettre en œuvre des actions concrètes et efficaces de transition écologique à l'échelle de chaque quartier avec et pour les habitants.

A partir de cet atlas des quartiers en transition, La Ville de Caen, avec ses différents partenaires, vous invite à contribuer et à agir ensemble pour la transition !



ACTEURS ET ACTIONS DE TRANSITION À RETROUVER AU VISUEL DE LA CARTE

- Jardins, production locale
- Alimentation
- Déchets / réemploi / dons
- Fabrication / réparation
- Énergie / habitat
- Mobilité
- Nature
- Sois
- Agir
- Se former
- Consommer
- Lieu ressource
- Acteur ressource

LA TRANSITION AU QUOTIDIEN

- Marchés
- Composts collectifs
- Espaces verts
- Fauche tardive
- Jardins partagés
- Jardins familiaux
- Caen au pied du mur (rue plantée)
- Bornes vêtements La Chiffre
- Tramway et lignes 1 et 2 (bus)
- Lignes 1 et 2 (bus)
- Pistes et bandes cyclables
- Navette gratuite
- Stations Vélo
- Aires de covoiturage
- Parking-relais

MOBILISATION CITOYENNE : JE PARTICIPE À CAEN

2 504

Inscrits

135

Porteurs de projets

15

Projets lauréats

397

Projets déposés

6 518

Votes

3 840 000 €

Montant total estimé des projets

La Ville de Caen souhaite favoriser l'implication et l'interactivité avec les citoyens grâce à des outils innovants de concertation.

En 2021, elle a ainsi construit la Charte de la participation citoyenne et les nouveaux règlements intérieurs des conseils de quartier et du conseil de la vie associative en lien avec les habitants et les associations. Socle fondateur de la démarche, document de référence commun, elle propose des principes clairs pour une participation citoyenne ouverte, constructive et efficace. La charte définit les valeurs, les différents niveaux de participation, les instances, les méthodes et les outils de la participation citoyenne.

Dans le prolongement, la mise en ligne de sa plateforme numérique « Je participe à Caen » permettra de concrétiser des projets citoyens.

De nombreux projets ont été proposés. Tout au long de l'année 2022, les projets retenus ont suivi tout un processus défini : analyse et faisabilité technique et financière, présentation des projets soumis au vote en municipalité puis en Conseil de quartiers pour le choix d'un projet « coup de cœur » par Conseil de quartier, le vote des habitants et acteurs locaux, présentation des projets lauréats et bilan en Assemblée générale des Conseils de Quartier, planification des réalisations avec les directions techniques et fin 2022 lancement des « commissions Budget Participatif » des Conseils de Quartier pour la réalisation des projets.

UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION DES TRANSITIONS



#ALIMENTAIRE DURABLE ET LOCALE, #RÉEMPLOI, #ENERGIES RENOUVELABLES, #TOURISME VERT

Caen a la volonté d'être un territoire d'expérimentation des transitions afin de soutenir des dynamiques et des projets innovants permettant de tester des solutions qui pourraient être essayer demain. La lutte contre le changement climatique à l'échelle des quartiers et le développement de l'économie locale peuvent ainsi se rencontrer. Pour ce faire, elle s'appuie sur des partenariats avec des écoles... des entreprises novatrices ou autres pour offrir des réponses concrètes aux enjeux de la transition dans différents domaines : mobilité, éco construction, économie circulaire, sobriété, décarbonation, adaptation, biodiversité.



SOUTIEN AU BIOM'IMPACT EN NORMANDIE

300

Participants a la conférence

100

Etudiants au Creathon

Ce programme porté par le Moho s'adresse aux étudiants et s'organise autour de la sensibilisation et l'éveil au vivant et au biomimétisme.

Du 15 décembre 2021 au 15 mai 2022, 4 temps ont été mis en œuvre :

- Formation aux principes du vivant
- Conférence gratuite sur le vivant et le biomimétisme pour sensibiliser le grand public et les acteurs régionaux
- Créathon permettant à des étudiants de proposer des prototypes de projets pour une ville plus durable
- Tremplin orientant les équipes lauréates vers des dispositifs locaux et/ou nationaux susceptibles de développer leur projet.

Ce projet a été soutenu par des acteurs locaux dont la Région Normandie.

INSTALLATION DE PARKLET

1

Parklet installé Place du
36^{ème} Régiment

58 000€

Budget alloué



La réalisation de parklets est initiée au titre de la Ville Durable.

Créé avec des modules bois d'inspiration scandinave, le parklet est un prototype unique pour permettre a minima le stationnement des moyens de transport doux (vélos, trottinettes,...) et des assises.

Cette plateforme de mobilier urbain est aussi un lieu de convivialité et de rencontre.

Le designer suédois Fabian Lundberg a été choisi pour fournir les plans de principe des parklets et la conception a été réalisée par les directions techniques de la Ville.

D'ici 2024, 4 installations vont être ainsi créées dont un parklet qui sera réalisé par Arts Itinérants et proposera un modèle différent.

Les parklets seront équipés de tables, de bancs, de jardinières à végétaliser, d'arceaux vélos et trottinettes.

INTÉGRATION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES PROGRAMMES SPORTIFS

3 405

Elèves bénéficiaires

169

Projets

En partenariat avec l'Éducation Nationale, les ETAPS (Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives) interviennent sur le temps scolaire. Ils apportent leur expertise dans le domaine de l'Éducation Physique et Sportive notamment dans le domaine des Activités Physiques de Pleine Nature (APPN).



ÉLABORATION D'UN BUDGET CLIMAT

La Ville de Caen et Caen la mer vont se doter d'un budget climat afin d'évaluer la part financière des actions de transition écologique mises en œuvre par politique publique.

Cet outil d'aide à la décision permettra d'orienter les politiques publiques, de planifier et de prioriser certaines actions en réponse à des objectifs définis et partagés sur le territoire.

Cette année a été consacrée à la construction d'une méthodologie en présence d'élus et des services. Une première présentation sera proposée pour le budget primitif 2023 et sera renforcé lors du budget primitif 2024.



Ne pas jeter sur la voie publique

Merci à toutes les directions pour leurs participations qui ont
contribué à l'élaboration de ce document.